

### **Comité de soutien Oumar DIALLO**

*avec le soutien de l'UL CGT, de l'UL CFDT, de la CFDT Heuliez, du SGEN-CFDT, de la CFDT- enseignement privé, du SNPEFP-CGT, de la FSU – SNUipp, de la FCPE 49, des sections locales du PCF et du PS, des Verts, de Lutte Ouvrière, du Parti de Gauche, du Comité local du Mouvement de la Paix, du Secours Populaire, de l'Action Catholique Ouvrière, de RESF, de la délégation choletaise des Délégués Départementaux de l'Education Nationale, du Foyer Laïque, d'Attac, de l'Association Africaine Promotion Solidarité, de AFODIL, de la VIVA, de Peuples Solidaires Saumur...*

Tél : 06 29 23 43 21

E-mail : comite.oumar.diallo@gmail.com

#### **Etat des lieux**

Accueil majoritairement de déboutés du droit d'asile sortis du CADA de Cholet ou de l'ATSA (Cordeliers) en provenance surtout d'Afrique de l'Ouest, d'Albanie, d'Arménie mais aussi de sans-papiers venus par mariage (victimes de violences...)ou avec un visa périmé etc...

Problème majeur de l'hébergement

Beaucoup de liens avec les Assistants sociaux, les associations caritatives comme les Restos, le CADA, l'ATSA des Cordeliers, le CHRS Pelletier mais aucune aide des élus et liens de plus en plus difficiles avec la préfecture

#### **Dénoncer l'inacceptable**

Problème de l'hébergement et du 115 notamment pour les familles (pas de structure d'accueil sur Cholet sauf hôtel)

**Délais inacceptables** à la préfecture : un rendez-vous pris le 31 juillet 2017 pour un rendez-vous le 15 janvier 2018, pas encore de réponse pour un dossier déposé en mars 2017 et l'autre en avril 2017.

**Pas d'élection de domicile** dans les nouveaux dossiers de régularisation de la préfecture (2 refus de la domiciliation CCAS de Cholet)

**Circulaire Valls** : 1 refus de séjour pour une famille présente depuis plus de 5 ans avec des enfants scolarisés (problème du refus de séjour non accompagné d'une OQTF puisque les délais pour une audience au Tribunal Administratif sont d'environ 2 ans)

Suspicion au guichet de la préfecture ou dans les réponses données aux demandeurs

Difficulté à obtenir une carte de séjour lorsqu'une OQTF est invalidée par le Tribunal Administratif

1 expulsion d'un kosovar sans qu'il y ait eu besoin d'un délai de 45 jours dans le centre de rétention de Rennes : arrivé le 4 octobre 2017 et expulsé le 21 octobre 2017

#### **Propositions**

Appliquer la circulaire Valls : 2 familles assignées à résidence pendant 6 mois pour l'une, 2 fois 6 mois pour l'autre n'ont pas été expulsées mais devraient être régularisées

Ne pas faire la distinction entre migrants économiques et migrants au titre de l'asile

Hébergement : pendant quelque temps un accueil chez des individuels, aide financière et accompagnement de la pastorale des migrants mais difficile dans le long terme

Rôle des Restos du cœur

#### **Vivre ensemble**

Participation à des réunions syndicales notamment le congrès UL de la CGT à plusieurs reprises

Envoi d'un point mensuel à plus de 250 personnes avec des informations

Participation à des événements locaux comme Cité métisse ou le Repas citoyen

Buffet du monde une rencontre annuelle entre des migrants et des Français autour d'un repas partagé